

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00398

Numéro SIREN : 801 941 261

Nom ou dénomination : A NET RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2023 sous le numéro de dépôt 5223

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

01042022

31032023

☒SIE MULHOUSE
12 RUE COEHORN

68200 MULHOUSE CEDEX

A IDENTIFICATION

SASU A NET RENOVATION
29 RUE DE SOULTZ

68700 UFFHOLTZ

80194126100035

B

ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale):

TRAVAUX REVETEMENT SOL / MUR

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

0

9 312

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

AUDITCOM

20 rue Paul Schutzenberger
68200 MULHOUSE

0389320399

Certifié conforme à l'original

Signature et qualité du déclarant
M YESILKAYA

Président

A MULHOUSE

le

13/07/2023

K DIVERS

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

84 283

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 0 %

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater*)

Taux de 19 %

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU A NET RENOVATION		Exercice N clos le 31032023		Exercice N-1 clos le 31032022		Néant *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue	{ biens services *	{ dont export et livraisons intracommunautaires }	215 217	214				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			218	291 143		277 770	
	Production immobilisée *			222	626		25 085		
	Subventions d'exploitation reçues			224					
	Autres produits			226					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				230			614		
CHARGES D'EXPLOITATION					232	291 769		303 469	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	89 599		90 594		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	(517)		(2 409)		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	74 871		61 038		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	566	244	2 605		2 509		
	Rémunérations du personnel *			250	82 185		95 697		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	36 954		44 143		
	Dotations aux amortissements *			254	1 639		3 075		
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		260	7				
Total des charges d'exploitation (II)				264	287 342		294 647		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	4 428		8 822		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280					
	Produits exceptionnels		(IV)	290			167		
	Charges financières		(V)	294	99		90		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347 348	(VI)	300	1 206	3 849		
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	1 355		1 111		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	1 768		3 938	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	1 768	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	4 673				
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	1 637				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	1 276			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
ZFA NG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
Zone franche urbaine (44 octies A)		987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127					
Créance due au report en arrière du déficit		346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle-simulateur de conduite	641			
dont divers*			Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	9 312	354				
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356						
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370	9 312	372				

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SASU A NET RENOVATION**

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
Provisions réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
	Sur immobilisations	630	632	634	636
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
	TOTAL	680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

	Dotations	Reprises		
Fonds commercial	681	683		
Autres Immob. incorp.	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	2	
Constructions	720	725	3	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	4	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	5	
Matériel de transport	750	755	6	
Autres immobilisations corporelles	760	765	7	
TOTAL	770	775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374 10 634
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 20 952
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1 (1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 2 3

N° SIRET 8 0 1 9 4 1 2 6 1 0 0 0 3 5

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A NET RENOVATION

ADRESSE (voie) 29 RUE DE SOULTZ

CODE POSTAL 68700 VILLE UFFHOLTZ

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
	1		100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique YESILKAYA Prénom(s) Necmettin
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance : Date 11021977 N° département 99 Commune Yildizeli Pays TURQUIE
Adresse : N° 29 Voie rue de Soultz
Code postal 68700 Commune UFFHOLTZ Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Etats financiers au 31/03/2023**Bilan**

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2023

31/03/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	32 570	28 631
	Résultat de l'exercice	1 768	3 938
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	35 438	33 670
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	14 321	15 000
	Emprunts et dettes financières divers (3)		272
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 456	10 343
	Dettes fiscales et sociales	18 649	32 675
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	40 427	58 290
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	75 864	91 960

Résultat de l'exercice exprimé en centimes

1 768,06

3 938,45

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

32 247

58 290

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

2 410

(3) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2023

31/03/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	291 143		291 143	277 770
	Montant net du chiffre d'affaires	291 143		291 143	277 770
	Production stockée			626	25 085
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				600
	Autres produits				14
Total des produits d'exploitation (1)				291 769	303 469
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			89 599	90 594
	Variation de stock			(517)	(2 409)
	Autres achats et charges externes			74 871	61 038
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 605	2 509
	Salaires et traitements			82 185	95 697
	Charges sociales du personnel			36 954	44 143
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			1 639	3 075
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
Dotations aux provisions					
Autres charges			7		
Total des charges d'exploitation (2)				287 342	294 647
RESULTAT D'EXPLOITATION				4 428	8 822

Etats financiers au 31/03/2023

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	16 389	1 130		17 518
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	1 295	280		1 575
Matériel de bureau, mobilier	1 887	229		2 116
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 570	1 639		21 209
TOTAL	19 570	1 639		21 209

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Capital social

Etat exprimé en euros

31/03/2023

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

100,00

10,0000

1 000,00

Emises pendant l'exercice

Remboursées pendant l'exercice

Du capital social fin d'exercice

100,00

10,0000

1 000,00

A NET RENOVATION

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 29 rue de Soultz - 68700 UFFHOLTZ
Siret : 801 941 261 00035 - RCS Mulhouse

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 JUILLET 2023

1° RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 mars 2023, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour ledit exercice.

2° RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 768 euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice (Bénéfice)	1 768 euros
Report à nouveau	1 768 euros

L'assemblée reconnaît avoir été informée qu'en cas de distribution, le dividende distribué, est soumis, pour les personnes physique, à un prélèvement forfaitaires unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2% soit une taxation de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif à l'IR conformément aux dispositions de l'article 158-3-2 du Code Général des Impôts qui prévoit une réfaction de 40% en termes d'imposition personnelle sur le revenu.

En outre conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les dividendes unitaires mis en distribution au titre des trois exercices précédent ont été les suivants :

Exercices	Dividende par actions / parts	Montant éligible à l'abattement 40%- Art. 158 CGI	Montant non éligible à l'abattement
31/03/2022	0	0	
31/03/2021	0	0	
31/03/2020	0	0	

3° RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur YESILKAYA Necmettin et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du nouveau code de commerce.

4° RESOLUTION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Uffholtz, le 13 juillet 2023

Le Président,

Monsieur YESILKAYA Necmettin



A NET RENOVATION

Société par actions simplifiée à associé unique

au capital de 1 000 Euros

Siège social : 29 rue de Soultz - 68700 UFFHOLTZ

Siret : 801 941 261 00035 - RCS Mulhouse

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Monsieur YESILKAYA Necmettin, associé unique et président de la SASU A NET RENOVATION, a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de : 291 769 euros.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de : Travaux façades, isolation.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à : 287 342 euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Achats de matières premières et autres approvisionnements	89 599 euros
- Autres charges externes	74 871 euros
- Rémunération du personnel	82 185 euros
- Charges sociales	36 954 euros

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 1 768 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 768 euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice (Bénéfice)	1 768 euros
Report à nouveau	1 768 euros

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent aucune charge de caractère somptuaire ni de dépense du relevé des frais généraux exclue des charges déductibles fiscalement.

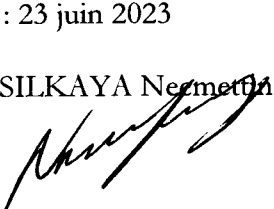
CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L227-10 DU CODE DE COMMERCE

Le Président déclare qu'aucune convention visée à l'article L227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

A Uffholtz le : 23 juin 2023

Le Président,

Monsieur YESILKAYA Necmettin



14 3 398.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Date d'enregistrement au Greffe 13/09/23

N° DU DEPOT 23 15223

LE GREFFIER

A NET RENOVATION

Société par actions simplifiée à associé unique

au capital de 1 000 Euros

Siège social : 29 rue de Soultz - 68700 UFFHOLTZ

Siret : 801 941 261 00035 - RCS Mulhouse

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 13 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le treize juillet à Uffholtz,

Monsieur YESILKAYA Necmettin

Propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la SASU A NET RENOVATION,
associé unique de ladite société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seul président de la société, Monsieur YESILKAYA Necmettin, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2023 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- ❖ l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023,
- ❖ l'affectation des résultats de cet exercice,
- ❖ a délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 3 938 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 768 euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice (Bénéfice)	1 768 euros
Report à nouveau	1 768 euros

L'assemblée reconnaît avoir été informée qu'en cas de distribution, le dividende distribué, est soumis, pour les personnes physique, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2% soit une taxation de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif à l'IR conformément aux dispositions de l'article 158-3-2 du Code Général des Impôts qui prévoit une réfaction de 40% en termes d'imposition personnelle sur le revenu.

Ny

En outre conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les dividendes unitaires mis en distribution au titre des trois exercices précédent ont été les suivants :

Exercices	Dividende par actions / parts	Montant éligible à l'abattement 40% - Art. 158 CGI	Montant non éligible à l'abattement
31/03/2022	0	0	
31/03/2021	0	0	
31/03/2020	0	0	

TROISIEME DECISION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur YESILKAYA Necmettin et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L227-10 du nouveau code de commerce.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

Uffholtz, le 13 juillet 2023
Le Président,
Monsieur YESILKAYA Necmettin

